المجلس الوطني لهيئة الموثقين بالمغرب

Conseil National de l’Ordre des Notaires du Maroc

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Conseil National de l'Ordre des Notaires du Maroc et l'Université Hassan Premier lancent la Chaire « Notariat et Développement » au SIEL 2026

Rabat, le 6 mai 2026

Le Conseil National de l'Ordre des Notaires du Maroc (CNONM) et l'Université Hassan Premier de Settat (UHP) ont officialisé, ce mercredi 6 mai 2026, à l’occasion du Salon International de l'Édition et du Livre (SIEL), le lancement de la Chaire « Notariat et Développement ».

Actée par la signature d’un avenant à la convention de partenariat, par le Président du CNONM, Me Adil EL BITAR, et la présidence de l’UHP, la Chaire « Notariat et Développement » a pour vocation de renforcer l’ancrage du notariat dans la sphère académique, en favorisant une recherche scientifique de haut niveau et en consolidant les synergies entre l’université et les professionnels du droit.

À travers la création de cette Chaire, le CNONM et l’UHP réaffirment leur engagement commun à promouvoir le savoir juridique, à encourager l’innovation institutionnelle et à renforcer les compétences au service de la société et du développement économique.

À propos

Le CNONM est le seul organe habilité à s’exprimer au nom de la profession notariale, il la représente auprès de l’administration et donne son avis sur les questions qui lui sont soumises par l’administration, relatives à l’exercice en général de la profession.

Dans ses relations avec les pouvoirs publics, il participe à la réflexion sur des projets de loi et sur des textes en préparation. En tant que force de proposition, il participe également à la mise en oeuvre des politiques publiques.

Contact Presse Yasser.aziar@notaires.org.ma